

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/6420/Rev.1/Add.6

S/7490/Rev.1/Add.6

1er novembre 1966

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Vingt et unième session
Point 17 de l'ordre du jour

ELECTION DE CINQ MEMBRES DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Liste des candidats présentés par les groupes nationaux

Note du Secrétaire général

ADDITIF

Le Secrétaire général a l'honneur de soumettre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité la communication ci-après, en date du 1er novembre 1966, qu'il a reçue de la mission permanente de l'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies :

"La mission permanente de l'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire savoir que M. Ahmad Metine-Daftary l'a priée d'informer le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'il retire sa candidature aux élections qui auront lieu au cours de la présente session de l'Assemblée générale en vue de pourvoir les sièges vacants à la Cour internationale de Justice.

La mission permanente de l'Iran serait obligée au Secrétaire général de bien vouloir porter ce qui précède à la connaissance de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité."

